



LES ÉCRENNES

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril à 19H00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué conformément à l'article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Gilles NESTEL, Maire.

Sont présent(e)s: Gilles NESTEL, Jean-Noël PRIEUX, Aïcha OUERTATANI, Rémy SAILLET, Yann BALLET, Michel BRUNELLI-BRONDEX, Béatrice CAPITAINÉ, Eldric GIRAUT, Pascal NOËL, Michel LE BELLEC, Michel BRUNELLI-BRONDEX

Représenté ayant donné pouvoir : Philippe COQUET à donné pouvoir à Tristan DUMONT, Laurent LEBRUN-TRAVERS à donné pouvoir à Gilles NESTEL

Excusée : Angélique FACQUEZ

Absente : Séverine BARNIER

Secrétaire de séance : Eldric GIRAUT

DATE	NUMERO	OBJET	APPROUVEE/ REJETEE
11/04/2025	DE_2025_007	RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N°2025-006	APPROUVÉE À PAR 12 VOIX ET 1 ABSTENTION
11/04/2025	DE_2025_008	AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024	APPROUVÉE PAR 13 VOIX
11/04/2025	DE_2025_009	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025	APPROUVÉE PAR 13 VOIX
11/04/2025	DE_2025_010	VOTE DU BUDGET 2025	APPROUVÉE PAR 13 VOIX
11/04/2025	DE_2025_011	VOTE DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	APPROUVE PAR 13 VOIX
11/04/2025	DE_2025_011_1	VOTE DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS "LE FOYER RURAL "	APPROUVÉE PAR 11 VOIX ET 2 ABSTENTIONS
11/04/2025	DE_2025_11_2	VOTE DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS "DON DU SANG "	APPROUVÉE PAR 11 VOIX ET 2 ABSTENTIONS
11/04/2025	DE_2025_12	AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR ESTER EN JUSTICE ET CHOIX DU CABINET D'AVOCAT REPRÉSENTANT LA COMMUNE : LITIGE ENTRE LA COMMUNE ET LES ETS LES GRÈS DE COLOGNE REHABILITATION DE LA VOIE COMMUNALE RUE DU BOIS DES DAMES	APPROUVÉE PAR 10 VOIX ET 2 ABSTENTIONS
11/04/2025	DE_2025_13	ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2025-012 AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR ESTER EN JUSTICE ET CHOIX DU CABINET D'AVOCAT REPRÉSENTANT LA COMMUNE : LITIGE ENTRE LA COMMUNE ET LES ETS LES GRÈS DE COLOGNE REHABILITATION DE LA VOIE COMMUNALE RUE DU BOIS DES DAMES	APPROUVÉE PAR 10 VOIX ET 2 ABSTENTIONS

Affiché le 18/04/2025

Le Maire, Gilles NESTEL

